

# **LA MASSE DES SYNDIQUÉS DIVISÉE SUR UN VOTE POLITIQUE...**

Les dirigeants confédéraux, comme il était aisément de le prévoir, viennent de prendre la décision d'entraîner la C.G.T. dans la campagne électorale à propos du référendum constitutionnel. Ils recommandent, on s'en doutait, de voter «oui», ce qui signifie qu'ils mettent inconditionnellement les forces et l'influence de la plus grande organisation française au service des deux partis marxistes, lesquels ne sont d'ailleurs pas d'accord entre eux sur les problèmes les plus importants de la politique extérieure et n'ont jamais raté une occasion de se nuire mutuellement.

Les anarchistes et les syndicalistes révolutionnaires, dont l'influence renaissante grandit chaque jour en fonction du légitime mécontentement des travailleurs et du besoin d'agir qui commence à gagner une fraction importante du prolétariat, protestent énergiquement contre cette nouvelle violation du pacte syndical. Ils proclament que le syndicalisme ne peut à la fois «grouper tous les travailleurs sans distinction d'opinions politiques et religieuses» et mettre les forces ouvrières organisées à la disposition de formations politiciennes hétéroclites en vue de faire voter une constitution qui est muette sur la liberté syndicale et qui subordonne les libertés essentielles, la liberté tout court, au bon plaisir des hommes du pouvoir.

Tous adhérents (à quelques rares exceptions près) des partis communiste et socialiste, les membres du bureau confédéral et de la commission administrative n'ont eu en vue que les intérêts électoraux et les ambitions dictatoriales de leurs partis. Nous accusons ces diviseurs d'avoir trahi leur mandat en engageant la C.G.T. dans une action qui, après tout n'a été ni discutée ni décidée par le congrès confédéral. Nous les accusons de donner leur appui à un projet de constitution foncièrement fasciste et totalitaire et qui a pour but de livrer le pouvoir à deux partis, puis à un seul, car il est de toute évidence que l'un des deux mangera l'autre. Que la France tombe sous le despotisme d'un parti unique, et toute la vie sociale et individuelle se trouvera livrée sans défense aux exactions du pouvoir, de sa police et de ses comités. Les auteurs du projet se sont ingénier, en effet, à éliminer tous les freins qui eussent pu limiter les pouvoirs de l'Assemblée, c'est-à-dire en définitive du parti dominant l'Assemblée. L'idée même de contrepoids d'équilibre des pouvoirs est impitoyablement exclue du texte, ce qui aurait pour nous syndicalistes une importance assez mince, si nous ne songions avec crainte à la disparition du puissant rôle de contrepoids qu'a joué le syndicalisme français à l'égard des ambitions des politiciens marxistes.

Cette constitution peut être votée le 5 mai, car elle n'intéresse pas seulement les marxistes, mais aussi tous ceux qui ont intérêt à ce que l'État devienne la chose d'un parti, et nous ne voyons pas pourquoi les fascistes et vichyssois voterait «non», se faisant par là les défenseurs du libéralisme et du parlementarisme traditionnel.

Que les marxistes, cependant, se méfient. En proposant une constitution totalitaire, ils s'exposent à quelques mécomptes. Malgré leurs hablées et vantardises, ils sont loin d'avoir la majorité dans le pays. Leur succès du 21 octobre est dû en partie à une confusion habilement exploitée et à des listes bâtarde et bigarrées où on a trouvé un peu de tout. Les positions sont aujourd'hui beaucoup plus nettes, la défection de l.U.D.S.R. suffirait à l'indiquer, comme l'indique aussi la rupture entre communistes et radicaux que l'on vit s'allier aux élections municipales d'avril 1945. Ce qui revient à dire que réduits à leurs seules forces, les marxistes ne représentent pas plus du tiers du corps électoral.

Nous assisterions alors à ce renversement de positions inattendu: la constitution totalitaire votée, et les marxistes battus aux élections législatives, ce qui aurait pour conséquence de favoriser l'accès au pouvoir d'un parti fasciste de droite qui n'existe pas encore mais qui peut surgir demain, suscité par l'insurmontable dégoût que ne peut manquer de provoquer un jour l'incohérence de la politique marxiste et l'impuissance du syndicalisme colonisé et de bureaucraties syndicales entièrement soumis aux ordres du pouvoir.

Ce qui nous menace, c'est pire encore qu'une scission: c'est l'abdication totale du mouvement syndical. Partout la C.G.T. se dresse contre les grévistes: on l'a vu lors de la grève des typos en mars 1945, celle des journaux en janvier 1946, celle du personnel des compagnies de navigation, et combien d'autres!

Cette attitude criminelle ne peut avoir d'autre conséquence que de réduire l'organisation ouvrière à une impuissance complète et à la rendre incapable de s'opposer à un coup de force d'où qu'il vienne. Naturellement, les communistes s'en moquent. Les intérêts de la classe ouvrière n'interviennent pas dans leur jeu. Leur jeu, c'est celui de la chancellerie russe, dont ils sont les agents, et peu leur importe qu'une dictature vienne détruire toute organisation ouvrière libre. On se rappelle les complaisances des Russes pour Hitler en 1932-33, pour Mustapha Kemal, pour Mussolini en 1935-36 (livraisons de pétrole à l'Italie en guerre contre les Éthiopiens et les républicains espagnols), pour le «fasciste» Peron aujourd'hui. Ils livreraient la classe ouvrière française à n'importe qui et à n'importe quoi pour un bon traité d'alliance et quelques bases militaires.

Contre le danger qui nous menace, nous appelons tous les vrais syndicalistes à s'organiser et à agir. Notre mot d'ordre est double; lui seul peut encore sauver le syndicalisme, et les libertés:

*Abstention en masse le 5 mai. Grève et action directe pour les revendications.*

-----